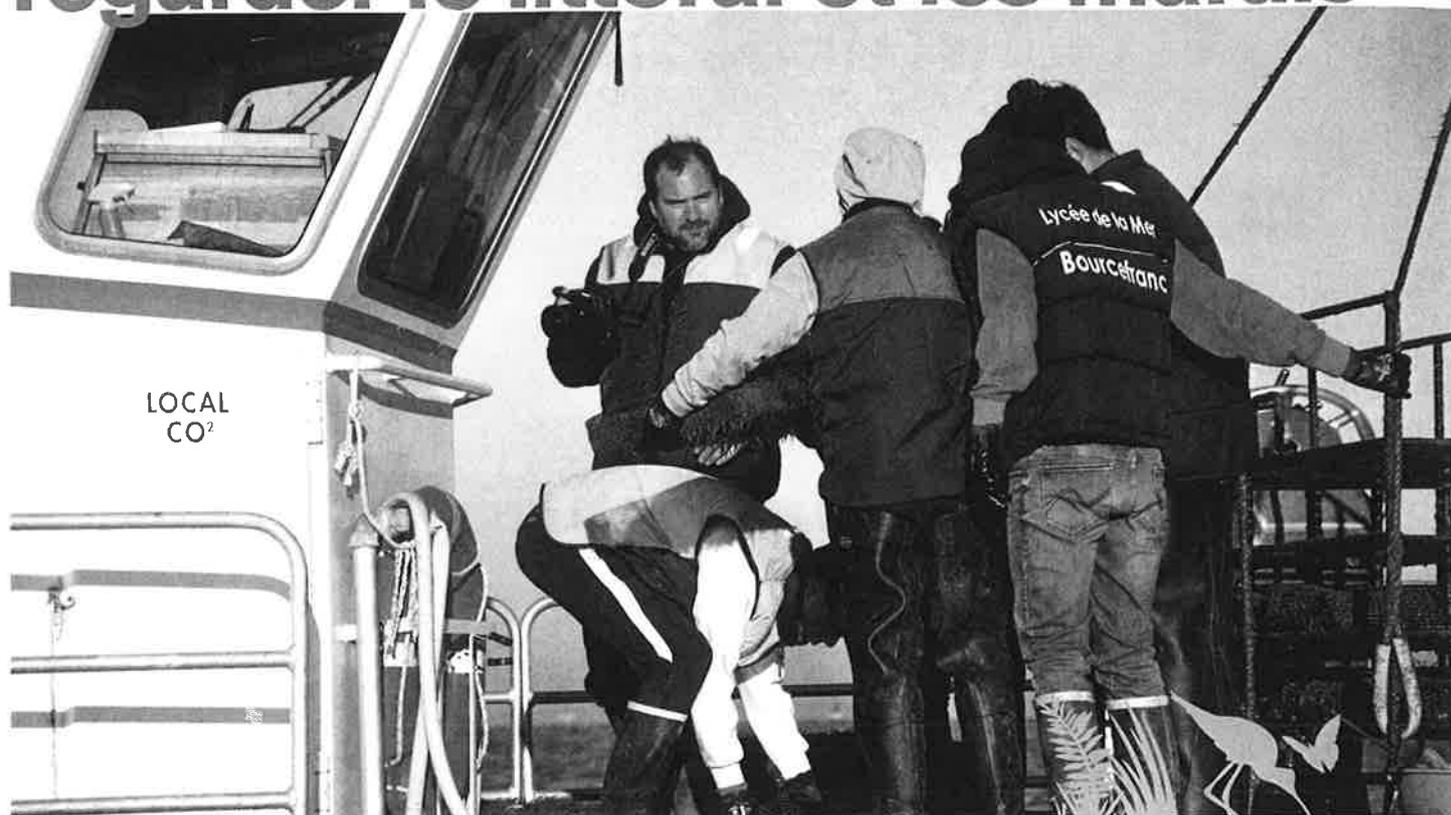


La photographie : apprendre à regarder le littoral et les marais



LOCAL
CO²

Le photographe et historien Benjamin Caillaud a été accueilli durant l'automne en résidence artistique au Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc-Le Chapus. Il a également mené des ateliers de prises de vue avec les jeunes du Bassin de Marennes. Deux démarches qui ont conduit les adolescents à porter un œil aiguisé sur l'environnement qui les entoure.

Originaire de Marennes-Oléron, Benjamin Caillaud mène un travail au long cours sur les problématiques liées à l'occupation humaine des espaces littoraux. Dans ce cadre, il se penche sur la question de l'ostréiculture, marqueur identitaire fort du territoire, et interroge l'ensemble de la filière dans ses pratiques et leurs évolutions.

Valoriser le savoir ostréicole

Lors de sa résidence au Lycée de la Mer et du Littoral, l'auteur a enrichi son sujet en photographiant les élèves de la section « culture marine », qui forme les futurs professionnels du secteur. Il a mis en images la « transition des savoirs », notamment dans les exploitations

ostréicoles, les élèves s'emparant du médium photographique pour valoriser leur métier de demain.

Photographier le marais

Pour inscrire cette résidence dans une dynamique territoriale plus forte, le photographe est également intervenu auprès des Locaux-Jeunes du Bassin de Marennes sur la thématique des marais, un autre milieu caractéristique des littoraux charentais. Accompagnés par les animateurs, les jeunes intéressés se sont retrouvés tous les mercredis de novembre et décembre, pour photographier les marais, en appréhender les paysages, les détails et la matière.



L'intervention de Benjamin Caillaud s'inscrit dans un programme d'éducation et de création artistiques financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Une exposition valorisant les créations des élèves, des jeunes du Bassin de Marennes et le travail du photographe, aura lieu au lycée en mars 2017 avant d'être présentée dans d'autres lieux du territoire au cours de l'année.

